



Communiqué de la Fédération Hospitalière de France Occitanie

La FHF Occitanie s'engage pour promouvoir l'engagement citoyen de jeunes en Service Civique pour le compte de ses établissements sanitaires et médico sociaux publics adhérents.

La Fédération Hospitalière de France Occitanie forte de ces 200 établissements publics adhérents en Occitanie, pour moitié Hôpitaux publics et autre moitié établissements médico sociaux (principalement EHPAD) a souhaité porter un agrément collectif d'engagement de jeunes en Service Civique, de dimension régionale, pour le compte de ses adhérents.

En effet, après un sondage auprès des établissements fin 2017, un nombre important d'entre eux s'est montré particulièrement intéressé par ce dispositif d'accueil et d'accompagnement à l'engagement citoyen de jeunes âgés de 16 à 25 ans.

Dans ce contexte, la FHF Occitanie, après accord de son Conseil d'Administration en novembre 2017 a pris l'attache de la DRJSCS, en charge du pilotage de ce dispositif pour le compte de l'Etat en région, pour pouvoir engager cette démarche dans les meilleures conditions.

A ce titre elle a donc bénéficié de l'appui du service en charge de ce dispositif à la DRJSCS Occitanie.

Afin de définir plus précisément des missions qui répondent aux besoins des établissements, des présentations ont été assurées par le référent régional Service Civique de la DRJSCS auprès des DRH des Hôpitaux et des Directeurs de Maisons de retraite adhérents de la FHF Occitanie.

Ces présentations et les discussions engagées ont permis de définir 4 missions types, avec de fortes plus-values attendues pour les patients, résidents et usagers, pour les jeunes volontaires engagés, et pour les établissements d'accueil. Les missions proposées sont les suivantes :

- Accompagnateur des résidents et leur famille en maison de retraite
- Guide des patients et de leur famille à l'Hôpital
- Ambassadeur talent culturel artistique ou numérique
- Ambassadeur développement durable

Sur ces bases, plus de 80 établissements publics adhérents de la FHF Occitanie ont décidé de s'engager dans ce dispositif d'agrément collectif pour un accueil prévisionnel de 300 jeunes en contrats d'engagement de 8 mois s'échelonnant sur les années 2018-2019.

L'agrément Service Civique a été délivré à la FHF Occitanie le 3 avril 2018 par le Préfet de la région Occitanie.

Forte de ces 300 missions d'intérêt général ouvertes aux jeunes en Occitanie, la FHF est détentrice du deuxième agrément régional le plus important en Occitanie.

Pour candidater, rendez-vous sur le site Internet de l'Agence du Service Civique :

<https://www.service-civique.gouv.fr/missions/>